



DANS CE NUMÉRO

MOT DU MAIRE

DÉCISIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

QUÊTE LIGUE CONTRE LE
CANCER

À LA MÉDIATHÈQUE

PRÉCIPITATIONS

EMPLOI ÉTÉ

JOURNÉE CITOYENNE

ÉCLAIRAGE PUBLIC

INFOS TRAVAUX

C'EST POUR BIENTÔT !

CARITAS

FRANCE RÉNOV

ENVIRONNEMENT

MANIFESTATIONS À VENIR

Le mot du Maire

L'hiver se retire doucement et les prémices du printemps illuminent timidement les massifs.

L'équipe technique assure le travail de taille d'arbres et arbustes avec brio et, sur proposition du Conseil Municipal, je vous informe que le verger communal sera ouvert aux habitants samedi 11 mars pour le dépôt des déchets verts (modalités pratiques dans ce numéro).

Les travaux de la rue d'Oberhergheim s'achèvent peu à peu alors que les abords de l'église bénéficient d'un réaménagement total pour permettre une mise en accessibilité optimale.

Les usagers des transports en commun utilisent à nouveau les arrêts de bus, sauf celui de la rue des Herbes supprimé définitivement. Pour les élèves du collège BERLIOZ, le seul arrêt de bus reste celui de la rue d'Oberhergheim à proximité de l'église, sur décision de la Région Grand Est.

J'ai constaté avec satisfaction que les habitants respectent les nouvelles consignes de tri avec engouement. Les retours d'expérience sont plutôt positifs et je félicite tout un chacun pour l'application scrupuleuse des nouvelles directives.

J'attire votre attention sur une date qui me tient à cœur : le 22 mars, Journée mondiale de l'eau, pour nous rappeler que cet élément est un don de la nature, nécessaire à la vie et j'en appelle à votre bon sens en vous incitant à respecter cette inestimable ressource et d'en éviter le gaspillage !

Bonne lecture de ce nouveau numéro !

Clin d'œil particulier à Line, chargée de la communication, qui a « rafraîchi » notre revue d'information.

Alain ZEMB, Maire

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Lors des séances des 19 janvier et 16 février 2023, le Conseil Municipal a décidé :

- De rapporter la délibération 4 en date du 24 novembre 2022 approuvant le reversement de la taxe d'aménagement perçue par la commune de NIEDERHERGHEIM à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin à compter de 2022 ;
- D'autoriser le Maire à faire toutes les démarches nécessaires pour l'ouverture du bistrot communal du 5 mai 2023 au 12 mai 2023 ; De créer une régie d'avances et de recettes et de nommer respectivement Mmes Adeline MANGIN et Nathalie HAUSHERR, régisseur titulaire et suppléant ;
- L'augmentation des tarifs de location de la salle communale, rue des Herbes, comme suit :

Location/Tarif	Habitants de Niederhergheim seulement
Forfait Week-End sans chauffage	200 €
Forfait Week-End avec chauffage	250 €
Location courte durée sans chauffage (réunion de classe, apéritifs, décès...)	30 €
Location courte durée avec chauffage	40 €

ainsi que l'augmentation du tarif de location pour la salle d'activités, Place de la Mairie, comme suit :

Location/Tarif	Associations et Habitants de Niederhergheim
Location courte durée (réunion de classe, AG, réunion de travail...)	30 €

- D'exprimer son soutien aux Brigades Vertes mais pas sous la forme de cette motion (désaccord avec la rédaction de la motion) ;
- D'approuver les projets de travaux de voirie des rues des Œillets, des Coquelicots, des Blés d'Or et de la Place de l'Europe ; D'autoriser le Maire à publier un marché de consultation (1 seul lot pour l'ensemble des espaces) ;
- De demander le classement des parcelles cadastrées section 46 n° 175, d'une surface de 173 m² (chemin piétonnier derrière la propriété STUDER Olivier) et section 46 n° 109, d'une surface de 1 495 m² (rue Liebherr) dans le domaine public communal conformément aux dispositions de l'article L 141-3 du code de la voirie routière ; D'autoriser le Maire à

transférer de plein droit la rue Liebherr (P 109 S49) à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin puisqu'il s'agit d'une rue localisée dans une Zone d'Activités Economiques ;

- D'approuver l'état d'assiette des coupes 2024 tel que présenté ;
- D'autoriser le Maire à recruter des agents contractuels sur des emplois non permanents en raison d'un accroissement saisonnier d'activité (maximum 6 postes) au grade d'adjoint technique non titulaire à raison de 20 heures maximum par semaine pendant la saison estivale de juin à août 2023. Il s'agira d'une mise à disposition par le Centre de Gestion du Haut-Rhin. La quotité travaillée pourrait être augmentée en cas de besoin ;
- D'autoriser le Maire à recourir au service d'accompagnement à la gestion des archives du Centre de Gestion du Haut-Rhin ; D'autoriser le Maire à signer la convention de mise à disposition d'une archiviste ;
- De valider les différents bons cadeaux tels que listés dans le tableau ci-dessus pour l'année 2023.

Occasion	Bénéficiaires	Montants	Commentaires
Maisons Fleuries	Lauréats du concours	30€ - 25€ 20€	Montant attribué en fonction du palmarès
Fête de Noël des Personnes Agées	1 habitant du village à partir de 70 ans	25€	Offert si le repas ne peut pas avoir lieu ou si la personne ne souhaite pas participer au repas dans la salle communale
	2 habitants du village à partir de 70 ans et vivant en couple	50€	
Mariages	Habitants du village se mariant à Niederhergheim	Box cadeau d'une valeur de 30€	
Sportif Méritant	Adhérent à une association du village	25€ par sportif (plafonné à 250€ par équipe)	Offert lors de la cérémonie des vœux ou d'une mise à l'honneur
Noël	Personnel communal	70€ par agent	Offert si le repas de Noël ne peut pas avoir lieu
Manifestations diverses	Musiciens / animateurs	50€ par intervenant	



QUÊTE AU PROFIT DE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Cette année, la quête à votre domicile au profit de la Ligue contre le Cancer aura lieu **entre le 13 et le 31 mars**.

Nous vous remercions d'avance pour l'accueil que vous saurez réserver aux membres du Conseil Municipal, à nouveau quêteur pour cette cause en 2023. L'année dernière, elle a permis de récolter la somme de 5 324,50 €.

À LA MÉDIATHEQUE

« Le début de l'année 2023 a été marqué par de nombreux temps forts à la médiathèque et nous vous remercions d'avoir été si nombreux à y prendre part.

Le 20 janvier, nous avons participé, pour la 1ère fois, aux Nuits de la Lecture. Cet événement national, proposé par le Centre National du Livre, nous a permis d'explorer la thématique de la peur.

Ce soir-là, nous vous avons invités à découvrir le fabuleux spectacle de Contesse Luciole, à participer à notre 1ère soirée pyjama et enfin à découvrir l'univers insoupçonné des romans policiers.

Afin de contrer la grisaille d'un mois sans neige, février nous a apporté une grande dose de bonne humeur avec l'atelier Rigologie de Sophie Parolini. Ce sont les participants qui en parlent le mieux :

- Florence : « C'était juste extra ! C'était une vraie bouffée d'air frais et de bonheur ! »

- Audrey : « Nous avons passé un super moment de détente et de partage en famille, encore merci ! »

Et enfin le tant attendu « Carnaval », le mardi 21 février ! Un après-midi entier consacré à cette joyeuse fête. Nous avons été épatés par l'originalité des costumes, par l'engouement général pour réaliser notre œuvre collective et par votre présence toujours aussi importante.

Retrouvez toute l'actualité sur la page Facebook ! »

Horaires d'ouverture de la médiathèque :

Les mardis, de 15h30 à 18h30,
Les mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h,
Les vendredis, de 15h30 à 18h30

Audrey, Christine, Coralie, Francis, Jeannine, Julie, Marie-Claude, Rosine



C'EST AU PROGRAMME

« PETITES HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES »
LE 1^{ER} MERCREDI
DE CHAQUE MOIS
À 9H30 ET À 10H30

« ATELIERS CREATIFS PARENT-ENFANT »
DÈS 5 ANS
LE 3^{EME} MERCREDI
DE CHAQUE MOIS
DE 15H00 À 16H30

APRES MIDI JEUX DE SOCIETE
LE DERNIER VENDREDI DU
MOIS
DE 15H30 À 18H30

FESTIVAL L'ALSACE SE
(RA)CONTE
MERCREDI 12 AVRIL À 10h30

PIQUE-NIQUE COLLECTIF
MERCREDI 10 MAI

CYCLO-CIRCUS
MERCREDI 14 JUIN
DE 14H00 À 17H00

PRÉCIPITATIONS 2022

L'ANALYSE DE GÉRARD STUDER

« L'année 2022, historiquement la plus chaude avec 3 vagues de chaleur, accuse des précipitations très faibles **399mm (Colmar 376mm ; souhaitable supérieur à 600mm)** ; le mois d'avril 54mm et le mois de juin 64mm sont les plus arrosés. Les mois de mai et juillet sont les plus faibles, avec respectivement 16mm et 15mm.

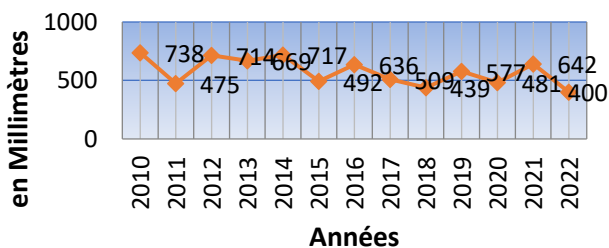
Petit rappel de l'année 2022 : Début d'année relativement doux, mi-mars un épisode saharien un de plus à balayer la région semant une fine poussière orange (3 jours). Le mois d'avril donnera des sueurs froides aux arboriculteurs avec des températures sous 0°C et même de la neige, le 2 avril. La douceur revient en mai : 33° à Colmar. Mi-juin, nouvel épisode de fortes

températures. Les maximales dépassent 37°C. L'été se poursuit après un mois de septembre tout en normalité. Octobre se refuse à jouer son rôle de transition vers la fraîcheur.

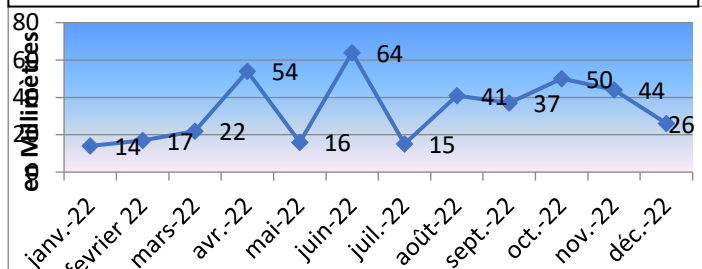
La pluie tombe enfin et le thermomètre chute progressivement. L'année se termine même sur une note glaciale, avec des températures allant jusqu'à -10°C ; Les derniers jours de décembre sont, eux, historiquement beaucoup plus doux que la normale. Une année décidément étonnante.

En conclusion : Une année très chaude, avec les déficits pluviométriques, provoquant une sécheresse, suivie de restrictions d'eau dans 263 communes du Haut-Rhin. »

Précipitations ANNUELLES à NIEDERHERGHEIM (2010 à 2022) - Exprimées en millimètres



Précipitations MENSUELLES à NIEDERHERGHEIM en 2022 (Relevées au 7 rue du stade) - Exprimées en millimètres



EMPLOI ÉTÉ

La commune propose de recruter 6 jeunes pour prêter main forte à l'équipe des agents techniques communaux pendant l'été, notamment pour des travaux de balayage, entretien des fleurs, peinture, arrosage ... pour une période de 4 semaines. Ces jeunes seront engagés en qualité d'adjoint technique non titulaire, à raison de 20 heures maximum par semaine et rémunérés à l'indice 01 de l'échelle de salaire concernée.

Les critères de recrutement sont les suivants : être déclaré comme habitant de Niederhergheim à la mairie, être âgé de 16 à 20 ans et être disponible pour l'une ou l'autre des périodes suivantes :

- > Du 5 au 30 juin inclus ;
- > Du 3 au 28 juillet inclus (14/07 à rattraper) ;
- > Du 31 juillet au 25 août inclus (15/08 à rattraper).

Les candidats n'ayant jamais travaillé pour la commune sont prioritaires.

Les candidatures devront être adressées à M. le Maire **pour le 28 avril au plus tard.**



JOURNÉE CITOYENNE



Forte du succès rencontré au printemps dernier à l'occasion de sa première Journée Citoyenne, la municipalité a décidé de reconduire cette action.

Les réunions préparatoires ont d'ores et déjà commencé pour le groupe de travail.

Aussi, les habitants sont invités à envoyer leurs suggestions sur des idées d'ateliers qui pourraient se tenir lors de la matinée de travail prévue **samedi 3 juin 2023**.

Pour ce faire, envoyez-nous un mail à l'adresse mairie@niederhergheim.fr

Toutes les idées sont les bienvenues !

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La municipalité est régulièrement interrogée quant à l'extinction de l'éclairage public nocturne. Cette question a été abordée en Commission Réunie.

A ce jour, la majorité des élus y est opposée, mais le débat reste ouvert. La commune s'est engagée à changer son parc d'éclairage par du L.E.D. et à diminuer l'intensité de l'éclairage à 30 % à compter de 23 heures.

Les rues de Logelheim et de Sainte-Croix-en-Plaine sont un exemple d'économies de 186 € en comparant la facture de juillet à septembre 2020 et celle de juin à août 2022.

Par ailleurs, certaines rues font déjà l'objet de l'extinction d'un lampadaire sur deux.

INFOS TRAVAUX

- Les travaux de réaménagement du **Parvis de l'Église** avancent. Le nouvel escalier, tenant compte d'une accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux normes, devrait être terminé d'ici le 25 mars, si les conditions météorologiques le permettent.
- Les travaux du **giratoire** qui remplacera le carrefour à la sortie ouest du village vont commencer à la fin du mois de mars. Ils devraient durer 2 mois.
- **La rue des Œillets, la rue des Coquelicots et la Place de l'Europe** vont faire l'objet d'un réaménagement. Il consiste en une réfection de la voirie avec le renouvellement de la totalité de l'éclairage public (armoires, candélabres...) et un réaménagement de la circulation et du stationnement.
- **La rue des Blés d'Or** va également être réaménagée. Au programme : réfection de la voirie et renouvellement de la totalité de l'éclairage public (armoires, candélabres...).

C'EST POUR BIENTOT !

Pour pouvoir préserver sa Licence 4, le **bistrot communal** rouvrira ses portes du vendredi 5 mai au vendredi 12 mai, en salle d'activités, Place de la Mairie.

Dimanche 26 mars : c'est le passage à **l'heure d'été !**

CARITAS ALSACE

UNE AIDE DE PROXIMITE

Caritas Alsace compte sept équipes à Colmar et environs. En 2021, 961 familles en situation de pauvreté ont été aidées.

L'espace Saint-Vincent de Colmar propose de l'aide administrative, de l'accompagnement à la recherche d'emploi, des groupes de conversation, des ateliers d'alphabétisation et d'autres encore. A Colmar, les bénévoles gèrent aussi « la boîte à savon », une boutique solidaire unique en son genre, spécialisée dans les produits d'hygiène. D'autres équipes aident des centaines de familles à se nourrir dignement. Elles sont actuellement la recherche de nouveaux bénévoles.



Caritas Alsace propose aux enfants des familles en précarité de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien. Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances ! Les équipes de Caritas accompagnent les familles volontaires avant, pendant et après le séjour. Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail afv@federationcaritasalsace.org – infos sur caritas-alsace.org et sur Facebook : « AFV Caritas ».

FRANCE RÉNOV

France Rénov est le nouveau service public entièrement gratuit et indépendant pour l'information, le conseil et l'accompagnement des particuliers et copropriétés sur la rénovation de l'habitat. Il se déploie dans le Centre Haut-Rhin.

Le Conseiller France Rénov répond à vos questions techniques (quels travaux réaliser ? comment bien comprendre un devis ? quels sont les points de vigilance ?), financières (quelles aides obtenir ? quel retour sur investissement ?), juridiques, fiscales (comment faire dans ma copropriété ? dois-je prendre un architecte ?) Il peut aussi vous orienter vers un accompagnement complet et adapté, selon votre situation, votre projet et votre niveau de revenu.

Vous souhaitez maintenir votre pouvoir d'achat en réduisant vos factures d'énergie ? Bien vivre dans votre logement ou le rénover pour qu'il soit confortable, en hiver comme en été ?

Améliorer la valeur de votre logement et contribuer à l'attractivité de votre cadre de vie ? Faire un geste pour la planète en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre et en installant des dispositifs d'énergie renouvelable ?

Que vous soyez en copropriété, propriétaire du logement que vous occupez ou propriétaire d'un logement que vous mettez en location ou d'un

UN NOUVEAU SERVICE POUR PAYER VOS AMENDES

Pour payer ou vous renseigner, un
centre de contact des amendes
est à votre disposition :



au 03 29 69 69 69

HORAIRES

DU LUNDI AU VENDREDI
de 8h30 à 17h



contact-amendes@dgfip.finances.gouv.fr

Également sur Internet ou smartphone



amendes.gouv.fr



stationnement.gouv.fr

logement non occupé, de nombreuses aides financières existent selon votre situation (Ma Prim'Rénov, certificats d'économie d'énergie, éco-prêt à taux zéro, aides de la Région Grand Est, de la Collectivité Européenne d'Alsace...).

Pour le Centre Haut Rhin, le service France Rénov est géré par le PETR du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon.



Pour y voir plus clair, contactez le Conseiller France Rénov !

<- ou www.renov.ccchr.fr

Le conseiller France Rénov vous recontactera par téléphone ou par mail pour répondre à vos questions ou vous proposer un rendez-vous.

PASSAGES DE LA BALAYEUSE

Mardi 14 mars
Mardi 2 mai

A chaque tournée de la balayeuse de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, de nombreux véhicules restent stationnés sur la voie publique, ce qui empêche un nettoyage efficace de nos rues. L'information est pourtant diffusée les jours qui précèdent, aux 4 entrées de la commune, ainsi que sur la page Facebook.

Nous contribuons tous à ce service à travers le paiement de notre redevance d'ordures ménagères. La municipalité remercie les habitants prenant leurs dispositions la veille de sa tournée.

ELSASS PUTZ

Niederhergheim participera à l'édition 2023 de l'opération « Alsace propre ». Habitants, écoles et associations sont mobilisés. La date retenue est **vendredi le 31 mars**. Le rdv sera donné à 14h00, devant le Parvis de la Mairie.



T'avise pas
de mégoter
avec moi !

 Elsässputz

ENVIRONNEMENT

1, 2, TRI

Une permanence sera organisée en mairie **samedi 18 mars, de 10h à 12h**, pour permettre aux habitants de récupérer des **rouleaux de sacs de tri**. Une initiative permettant probablement d'arranger plus d'une personne...

.....TAILLE DES VÉGÉTAUX

Il est préconisé de ne pas tailler ses haies et arbustes entre le 15 mars et le 31 juillet, en raison de la nidification des oiseaux. C'est donc encore le moment pour sortir nos outils et préparer nos végétaux à leur nouvelle période de croissance.

A cette occasion, **le verger communal sera ouvert aux habitants samedi 11 mars**. Les agents communaux assureront une permanence de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30 pour permettre aux habitants de rapporter leurs chutes d'arbustes et haies. En fonction du succès de ce service, une journée similaire sera organisée en automne ...

ORDURES / TARIFS 2023



Tarifs pour les usagers particuliers en bacs individuels

Volume du bac (en litres)	Forfait 8 levées incluses par an	Prix de la levée au delà des 8 levées incluses
80	176.60 €	3.70 €
120	220.60 €	5.20 €
180	286.20 €	7.40 €
240	352.60 €	9.70 €
360	483.80 €	14.10 €

Dépôts en déchetterie €/ passage à partir du 25ème passage	Dépôts en déchetterie si pesée €/ kg au delà de 1000 kg	Tarif des sacs rouges :
10.00 €	0.20 €	4,40 € pièce
10.00 €	0.20 €	Disponibles en mairie pour les associations et les particuliers
10.00 €	0.20 €	
10.00 €	0.20 €	
10.00 €	0.20 €	

La collecte du **TRI** du
lundi 10 avril est
avancée au
SAMEDI 8 AVRIL

La collecte des
ordures ménagères
du lundi 1^{er} mai est
avancée au
SAMEDI 29 AVRIL

La collecte du **TRI** du
lundi 8 mai est
avancée au
SAMEDI 6 MAI

La collecte des
ordures ménagères
du lundi 29 mai est
avancée au
SAMEDI 27 MAI

J'PEUX PAS, J'AI QUELQUE CHOSE DE PRÉVU À NIEDER !

SAMEDI 25 MARS 2023

LOTO DÉGUISÉ

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS LE 27 FÉVRIER 2023

- 2 € le carton / 5 € les 3
- De nombreux lots à gagner
- Loto des grands et des petits
- Petite restauration / buvette

de 14h à 18h
À la salle communale de Niederhergheim

Dimanche
2
avril
Rameaux

ANNULÉ

CONCERT DE GOSPEL
À L'ÉGLISE
ORGANISÉ PAR LE CONSEIL DE FABRIQUE

Lundi
1^{er}
mai
Fête du travail

MARCHE DU MUGUET
À LA CASERNE
DES POMPIERS

Lundi
8
mai
Ste. Désirée

VICTOIRE 1945
À NIEDERHERGHEIM

Judi
11
mai
Ste. Estelle

COLLECTE DE SANG
À LA SALLE COMMUNALE

TOURNOI DE QUILLES A CINQ

DU 12 AVRIL AU 12 MAI 2023
à NIEDERHERGHEIM

Remise des prix le Dimanche 14 Mai à 10h30

Pour vous distraire et passer d'agréables moments avec vos amis, n'hésitez pas à vous inscrire **PARTICIPEZ À CE TOURNOI.**

- * Par équipe de 5 joueurs
- * 2 parties 4 x 2 + 2 doubles
- * Pénalité de 20 points par licencié sur l'ensemble de la partie
- * Frais d'engagement: 25 euros/équipe
- * De nombreux lots récompenseront les meilleures équipes et individuels
- * Tous les soirs : SCHIFFALA-KEGLA

Restaurer sur place
Sur réservation

Repas -> Tourte salade + Dessert 14€
Repas -> Bouchée à la reine + Dessert 14€

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :
STUDER JORIS – Tél : 06 46 28 54 03

Judi
18
mai
Ascension

TOURNOI DE FOOT
VÉTÉRANS AU STADE

Samedi
24
juin
St. Jean-Baptiste

KERMESSE DES ÉCOLES DANS LA
COUR DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
ORGANISÉE PAR NIED'ANGE NI DÉMON

EN PARTICIPANT À UNE MANIFESTATION LOCALE, JE PARTICIPE À LA VIE DE MON VILLAGE !